

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MP2- N° 002381

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8052

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KALTMI

Abdelmajid

Date de naissance :

12 / 11 / 58

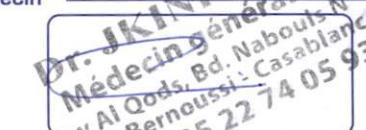
Adresse :

0660329091

Tél. : Total des frais engagés 405,80 + 150 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03 / 08 / 2022

Nom et prénom du malade : SEBAOUI Hafida

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bruxisme, Hypertonie + gêne + Diathèse

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 16 AOÛT 2022 Le : 05 / 08 / 2022

Signature de l'adhérent(e) : R. BOUZACHANE



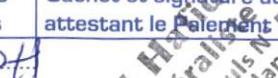
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/08/2022	CH		150DH	Dr. J.KINI Hassan Médecin généraliste Nabouls N°1 Casablanca Tous les honoraires sont payés au 22-07-2022 Signature Dr. J.KINI Hassan

taille ires	Cachet et signature du Meilleur attestant le Palerment des
 Dr. SKINI <i>Meilleur</i> <i>docteur</i> <i>Benedüssi</i> <i>Nabous</i> <i>Casablanca</i> <i>0522740593</i>	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/03/2018	405,80

taille ires	Cachet et signature du Meilleur attestant le paiement des <i>DH</i>
 <i>Dr. KINI HANNAH</i> <i>Medecin Généraliste</i> <i>Naboussi, Bd. Casablanca</i> <i>Al Nour Al Boudi - 0522 74 05 93</i>	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Nombre		Montant des Honoraires	
	I M	IV	
		
		
		
		
		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

The diagram illustrates a dental arch, likely a maxillary (upper) arch, viewed from a front-on perspective. The teeth are arranged in two rows: upper teeth at the top and lower teeth at the bottom. Each tooth is assigned a numerical label representing its position or type:

- Upper Row (Maxillary Arch):**
 - Labels 1 through 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the upper teeth.
- Lower Row (Mandibular Arch):**
 - Labels 1 through 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.
 - Labels 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are placed on the lower teeth.

A vertical arrow labeled **H** points upwards, indicating the direction of the dental arch. A horizontal arrow labeled **D** points to the left, and a horizontal arrow labeled **G** points to the right, defining the sagittal plane.

$$\begin{array}{r} \text{D} \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \\ \hline \text{P} \end{array}$$

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur JKINI Hafida

Médecine Générale

Echographie Clinique



الدكتورة اجكيني حفيظة

الطب العام

الفحص بالصدى

Ordonnance

SEBAOU,

Casablanca, le

03/08/22

Rahjouba



Musfm 80

14p x 2g

6.

100.00

mid / Son

(2) Razore

40

LA MVA SERIT : Pharmacie
256-258, Bd M.B.A El Gerroussi
Casablanca - Tel. : 05 27 74 08 3
Hay Al Qods - Sidi Bernoussi

PHARMACIE MAJAL ASSIHA
Dr. JKINI Hafida
Médecin Généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93



LOT: 220256
DUO: 02/2024
69,00DH

حي القدس، شارع نابلس رقم 51 البرنوسي، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 74 05 39

Hay Al Qods, Bd Nabouls N° 51, 1^{er} étage Bernoussi- Casablanca Tél.: 05 22 74 05 93

39.- Docina
A Up



83,90 - Poler
10cs

POLERY ADULTES

LOT: 594
PER: 02/25
PPV: 23,90DH

139,50 - Zyglohex 400
1 cap h (mid) sou.

مع 400 دين

LOT: M0626
PER: 11/2023
PPV: 139,50DH

ترفات ديفا للصيدلة

- Betadine 2mg.
~~1 Updisp / 5 (6)~~

05,8
asablanca - Tel. 05 22 74 08 3
Hay Al Qods - Sidi Bernoussi
256-258 Bd M.B.A El Garraoui
LAMYA SERTI : Pharmacie
PHARMACIE MAM ASSIMA

Dr. JKINI Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. 05 22 74 05 93